

L'actu du jour

Le célèbre chef d'entreprise Carlos Ghosn s'est évadé !

On l'a appris hier soir, le 30 décembre : Carlos Ghosn a fui le Japon où il risquait la prison. L'homme de 65 ans est un riche chef d'entreprise. Il est accusé d'avoir utilisé malhonnêtement de l'argent, beaucoup d'argent !



(© Ludovic Marin/AFP)

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce qu'on a appris hier soir, le 30 décembre, que le riche et célèbre chef d'entreprise Carlos Ghosn a fui le Japon où il risquait la prison.



Carlos Ghosn, un homme pas banal...

Carlos Ghosn est né au Brésil. Après quelques années, il part vivre avec sa mère au Liban, un pays du Proche-Orient d'où vient sa famille. Très bon élève, il grandit au Liban puis va poursuivre ses études en France. Au final, Carlos Ghosn a trois nationalités : **il est à la fois libanais, brésilien et français.**

... Qui rencontre un grand succès...

Il commence à travailler dans l'entreprise Michelin et participe à en faire, en quelques années, la plus importante entreprise du pneu dans le monde. Puis il rejoint Renault. L'entreprise qui construit des voitures va très mal. Carlos Ghosn la dirige durement : il renvoie beaucoup de personnes pour économiser leurs salaires. Et ça marche... Quand Renault rachète la marque de voitures japonaises Nissan, c'est **Carlos Ghosn qui en devient aussi le chef.**

... Avant sa chute...

Carlos Ghosn gagne beaucoup d'argent et en dépense encore plus. Jusqu'en novembre 2018, il y a un peu plus d'un an, où **il est arrêté par la police japonaise.** Il est accusé d'avoir utilisé malhonnêtement beaucoup d'argent : plusieurs dizaines de millions !



... Et son évasion !

Depuis quelques mois, Carlos Ghosn attendait son procès chez lui, au Japon, avec interdiction de quitter le pays. Ses passeports lui avaient donc été confisqués. Pourtant, le 30 décembre, il s'est évadé. On ne sait pas comment il a fait, mais on sait où il est : au Liban, son pays d'origine. « *Je n'ai pas fui la justice, je me suis libéré de l'injustice (...)* », a-t-il expliqué. Car **Carlos Ghosn répète que le Japon l'accuse à tort.** Que va-t-il se passer ? On ne le sait pas encore, mais *1jour1actu* te tiendra au courant.

Camille Laurans

Cette actu t'intéresse ? Si tu es abonné à *1jour1actu*, retrouve un article complet dans le n° 258 du 17 janvier 2020.

L'info à la loupe

La folle évasion de Carlos Ghosn

Qui est Carlos Ghosn ?

- Un riche homme d'affaires français, qui est aussi brésilien et libanais.
- Action patron de l'entreprise automobile Renault-Nissan.
- Accusé d'avoir menti sur sa fortune, et d'avoir détourné de l'argent.

Depuis novembre 2018, **Carlos Ghosn** est poursuivi par la justice au Japon, où il travaillait. En attendant son procès, il a d'abord été en prison, puis autorisé à vivre dans une maison très contrôlée : caméras de surveillance, pas d'accès à Internet, interdiction de voir sa famille. Il a décidé de **s'enfuir** car, selon lui, on ne peut pas avoir confiance dans la justice japonaise.

1 **Le 11 janvier, en 10 minutes à peine,** Carlos Ghosn échappe à la surveillance en quittant sa maison, le visage caché par un masque et un chapeau. Il prend un taxi jusqu'à Osaka.

2 **À Osaka, on s'est peut-être aperçus** que quelque chose n'allait pas. Mais sans être repérés ? Carlos Ghosn aurait traversé l'aéroport... caché dans une valise, percée de petits trous pour pouvoir respirer !

3 **À Istanbul, en Turquie, le hélicoptère** monte dans un autre jet privé. Le copilote a remplacé le nom de Carlos Ghosn d'appareiller toute part.

4 **Carlos Ghosn arrive à Beyrouth, au Liban,** après presque 24 heures de fuite. Ses proches accueillent à son double volé pendant quelques jours.

Carlos Ghosn a choisi le Liban car il a la nationalité libanaise. Là-bas, les policiers japonais n'ont pas le droit d'aller l'arrêter. Au Liban, il peut aller et venir librement, voir sa famille, et parler aux médias. Mais il ne peut pas quitter le pays sans risquer de se faire de nouveau arrêter. Et il doit toujours être jugé !

Le 9 janvier, Carlos Ghosn a organisé une conférence de presse pour clamer son innocence.

Le dico : Jet privé : petit avion qui peut transporter une dizaine de passagers.

© 2019, Getty Images / Photo: G. L. / Contrasto

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)